

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 SEPTEMBRE 2013
COMPTE RENDU TENANT LIEU DE PROCES VERBAL

Date de convocation : 24/09/2013
Nombre de conseillers : en exercice 15
Présents 11
votants 12

L'an deux mille treize et le trente septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de L'Albenc, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert BUISSON, Maire

Présents : Mmes et Ms Albert BUISSON, Jean MELAY, Christelle GUIONNEAU, Ghislaine ZAMORA, Gérard CAMBON, Stéphane GILLET, Jean-Pierre LOCATELLI, Christian MATHIEU, Marie-Thérèse PICAT, Chéryl ROLLAND, Joseph ZARWANSKI

Absents : Mmes et Ms. Henri CAZES, Daphnée LEBON, Aymeric MARTIN, Guy OCHIER

Monsieur Henri CAZES a donné procuration à Madame Christelle GUIONNEAU

Les conseillers présents, représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Madame Christelle GUIONNEAU, secrétaire de séance.

COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 19 août 2013.

AVENANTS AU MARCHE DE CONSTRUCTION DE 2 COMMERCES ET 8 LOGEMENTS

Des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires, pour lesquels ils convient d'établir des avenants au marché initial :

- Ajout d'un plancher au dernier étage – montant HT 4 597.60 € - un 1^{er} avenant sera passé avec la CMI Jannon – lot N° 2
- Réalisation d'un mur rue des Terreaux pour atténuer le bruit des compresseurs et de la ventilation de la boulangerie – montant HT 2 915.10 € - un 2^{ème} avenant sera passé avec l'Ent. Bruno Arrigoni et Fils – lot N°1
- Modification technique de l'ossature primaire et de l'isolation du plafond de la boulangerie – montant HT 5 447.40 € - un 1^{er} avenant sera passé avec l'Ent. Cogne Marion – lot N° 5

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer ces avenants.

EXTENSION DE LA CANTINE SCOLAIRE – CHOIX DE L'ARCHITECTE ET NOTE D'HONORAIRES ET CHOIX DU COORDINATEUR SPS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le projet d'extension de la cantine scolaire. Par délibération en date du 22 mars 2010, le conseil avait approuvé le projet établi par Monsieur Alain François, architecte. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 136 000 € HT. La rémunération de Monsieur François serait de 10 % du montant des travaux, soit 13 600 €

Le Conseil municipal donne son accord pour le montant de cette rémunération.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire que ces travaux soient suivis par un coordinateur SPS. Le Conseil décide d'engager pour cette mission Monsieur Yannick Charrier. Le montant de cette mission s'élèvera à 2 360 € HT

Le terrassement a commencé le 30 septembre. La charpente pourra être raccordée pendant les vacances de toussaint.

ADMISSION EN NON VALEUR DES IMPAYES DE M. BURCEZ SUITE AU JUGEMENT DE LIQUIDATION

Le conseil examinera ce dossier lors d'une prochaine réunion

INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES COMMERCES ET DES APPARTEMENTS

Jean-Pierre Locatelli explique que les travaux avancent rapidement. Le dernier planning prévoit que le bar sera terminé le 10 décembre, l'ossature sera mise avant la fin de cette semaine, le bâtiment sera hors d'eau le 10 octobre.

INFORMATION SUR LE SITE INTERNET

Ghislaine Zamora explique que le nouvel outil mis à disposition par le Pays Sud Grésivaudan sera mis en ligne mi octobre. Dans un premier temps il aura la même fonctionnalité, il ne faut pas changer avant les élections.

Fait à L'Albenc le 3 octobre 2013

Albert BUISSON,
Maire de L'ALBENC
Affichage du 7/10/2013 au 7/11/2013,